

Communications

L'enquête SCORE (ou Social Comme Objet de Recherche)

par Michel CHAUVIERE
chargé de recherche au CNRS
chargé de mission à la MIRE

L'enquête nationale lancée en janvier 1986 en direction des chercheurs et des unités de recherche (laboratoires, services ou équipes) concernés par le social, fait partie intégrante de la mission qui m'a été confiée par la direction scientifique du département des sciences de l'homme et de la société du CNRS. Cette modalité particulière, à vrai dire, est née du croisement de trois ordres de préoccupation :

1 - Structurer le milieu de la recherche

C'est l'aspect bilan de l'enquête :

- bilan des personnels de recherche : institutionnels, CNRS ou universités, non institutionnels, hors-statuts, associatifs ou isolés ;
- bilan des productions de recherche ;
- bilan des unités de travail concernées par les questions du champ social et y contribuant ;
- bilan de leurs politiques scientifiques et notamment à l'échelon local, quand il s'agit d'unités hors de Paris.

C'est aussi l'aspect répertoire. Un répertoire peut contribuer à une meilleure identification, à plus de circulation, mais aussi à la construction d'une véritable politique scientifique dans ce domaine. En tout cas, plus de clarté permet de mieux cibler les interventions d'un organisme public assurant une partie de l'emploi scientifique comme le CNRS et de mieux évaluer le rôle des différentes politiques incitatives, d'origine publique ou para-publique, centrale ou décentralisée.

2 - Planifier l'effort de recherche

Les axes porteurs de toute politique scientifique sont, on le sait, une construction toujours complexe mêlant les critères d'opportunité et les critères scientifiques purs (s'il en est). La mission Recherche du ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale (MIRE) représente un outil important pour ce travail délicat d'interface entre le ministère de la Recherche et le ministère technique des Affaires sociales, entre la logique cognitive et la logique sociale. En ce sens l'enquête prolonge les axes de travail de la MIRE, notamment "Fractures du social et modes de socialisation" et ses appels d'offres de 1984 et 1985, "transferts sociaux" (appel d'offres de 1984), "Prévention des handicaps" (appel d'offres de 1984) et "France société pluri-ethnique" (appel d'offres 1985 et 1986)...

En mineur, mais non négligeable,

3 - Valoriser le rôle des chercheurs et de leurs produits

Le social, même réduit aux domaines pratiqués par les grandes institutions, les travailleurs sociaux, mais aussi les usagers et les élus, est un champ légitime de recherche (1). Et chercheurs et acteurs divers ont en commun de déplorer à juste titre l'absence de visibilité de nombreux travaux de factures diverses et corrélativement, depuis les années dites "de crise", un réel tassement du débat social. Toute recherche a une fonction indispensable d'offre conceptuelle et le social est une excellente occasion de redéployer les initiatives de valorisation.

L'enquête a pris la forme d'un gros questionnaire largement distribué en deux parties ("chercheurs" et "unités"). Le principe adopté est celui d'une définition de référence du social (en l'espèce par référence aux compétences de la direction de l'Action sociale, aujourd'hui) à partir de laquelle les chercheurs sollicités décident si oui ou non ils réfèrent pour leurs travaux passés ou en cours, à ce terrain ou aux objets scientifiques qui peuvent y être construits. C'est donc un principe d'auto-désignation guidée.

Le traitement se fera :

- d'une part, sous la forme d'un répertoire à partir des fiches récapitulatives placées à la fin de chaque partie,
- d'autre part, par traitement manuel de la partie "unité" et par traitement informatique des données "individuelles".

Les résultats commenceront à être diffusés dans le cadre de mon rapport de mission, avant l'été 1986.

(1) Michel CHAUVIERE, "Le social, un champ légitime de recherche", Connexions - n° 46, 1985 (diffusion EPI).